

CCAS

L'exercice des compétences détenues par la commune en matière d'action sociale s'effectue par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS est administré par un conseil d'administration composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

La présidence est exercée par le maire de la commune.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social.

Il gère également la structure multi-accueil "Les Petits Loups".

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de la mairie de Blancs-Coteaux.

Coordonnées

Place de l'Hôtel de Ville

Vertus

51130

Blancs-Coteaux

secretariat@blancs-coteaux.fr

[03 26 52 12 97](tel:0326521297)

Contact

Directrice :

Tél. 03 26 52 12 97

Fax 03 26 58 67 68